

— Toutefois, il faut admettre que les sujets trop fortement mazoutés sont irrécupérables.

— Qu'en l'état actuel des choses les méthodes de démazoutage ne sont pas encore au point, encore moins celles du séchage.

— Que l'on ignore encore le processus exact qui préside à l'imperméabilité du plumage. Nous soulevons l'hypothèse que l'action de l'eau de mer par contact extérieur dans la vie normale de ces oiseaux en connexion avec certaines nourritures pourrait le précipiter.

— Qu'il paraît bien se vérifier que les séquelles du mazoutage se font sentir longtemps après et qu'insidieusement, l'empoisonnement chemine pour prendre une forme aiguë et mortelle en très peu de jours, chez des sujets apparemment sains et cela plusieurs mois après (Cancer du goudron ?).

— Que le meilleur symptôme du renouveau de la maladie est la couleur des fientes, qui de blanches passent au brunâtre.

— Que nos observations nous ont appris que la cause première de mortalité est une déficience hépatique avec surmenage de la vésicule.

— Qu'en l'état actuel d'après notre expérience, il est nécessaire de conserver l'oiseau convalescent jusqu'à sa plus prochaine mue.

— Que les oiseaux doivent être conservés dans un état le plus proche de leur vie naturelle.

— Que le parc qui en conséquence devrait les accueillir soit situé en bordure de mer, enclos, mais permettre à la marée de s'y faire sentir dans toute sa partie basse en y présentant une hauteur suffisante pour permettre les plongées et les exercices normaux des oiseaux et en particulier des Alcédés.

Edouard LEBEURIER.

Activités

LE BUREAU D'ETUDE DE LA S.E.P.N.B.

Créé par Michel-Hervé JULIEN, le Bureau d'Etude de la S.E.P.N.B. a eu une activité très irrégulière et n'a pas toujours répondu aux espoirs qu'on y avait mis. Ainsi, pour la sauvegarde des Marais de la Vilaine, son rôle fut-il insignifiant, par suite du manque d'ampleur des études entreprises. Mais ce premier échec ne devait pas signifier sa disparition. Aussi en 1967 nous nous sommes attachés à remettre sur pied cet organe de la S.E.P.N.B.

Quel est son but ?

C'est de fournir, dans les meilleurs délais et sous la forme la plus accessible, des rapports d'ordre scientifique sur des espèces ou des milieux naturels menacés. Ces rapports sont fournis aux Administrations et organismes publics ou privés, qui en font la demande.

Comment fonctionne-t-il ?

Dès qu'un problème de protection de la nature se pose, nous faisons appel à des membres de la S.E.P.N.B. dont nous connaissons la compétence et le dévouement et nous constituons une équipe de travail. Le plus souvent il s'agit de sauvegarder un site naturel d'intérêt scientifique. Dès lors, géographes, géologues, pédologues, botanistes et zoologistes se mettent au travail, établissant des études parallèles. En général une introduction ou une conclusion générale permet l'esquisse d'une synthèse sur le problème posé. Il va de soi que ces rapports n'ont aucun caractère polémique, ce sont des bases de discussion les plus objectives possibles.

Tous ceux qui participent à ce travail, l'accomplissent bénévolement. Ils ne reçoivent aucune rétribution et sont seulement remboursés pour les dépenses qu'ils engagent : frais de déplacement, de cartographie, de photographie, de dactylographie, etc..., ce qui n'est d'ailleurs pas négligeable.

Quelles furent ses réalisations en 1967 ?

On peut les résumer de la façon suivante :

<i>Demandeur :</i>	<i>Sujet :</i>	<i>Date :</i>	<i>Equipe de Travail :</i>
Atelier d'Urbanisme de Cornouaille (Quimper)	Etudes sur la Baie d'Audierne	Octobre 1967	A. Lucas, J. Levasseur, J.-Y. Monnat
— id. —	Sites géologiques de la Presqu'île de Crozon		Cl. Babin, Y. Plusquellec
D. A. T. A. R.	Intérêt scientifique du littoral du Finistère	Décembre 1967	A. Lucas, J.Y. Monnat, A.-H. Dizerbo, Cl. Babin
Conseil National de Protection de la Nature (Paris)	Les dunes de Keremma (Finistère)		A. Lucas

On remarquera que ces études concernent uniquement le Finistère. Cela tient à ce que la S.E.P.N.B. y est mieux connue qu'ailleurs et surtout que le Finistère est actuellement un département pilote en matière d'aménagement du territoire.

Quels résultats ont été obtenus ?

Cette question est encore prématurée. Les effets des études réalisées en 1967 n'apparaîtront pas avant plusieurs mois, tant il y a d'intérêts en jeu, tant les procédures administratives sont lentes.

Enfin, dans quelle mesure pourrions-nous affirmer que tel rapport est à l'origine de l'abandon d'un projet désastreux pour la nature, que tel autre est à l'origine d'une réalisation positive en sa faveur ? Nous avons définitivement renoncé à ces recherches de paternité. Nous savons qu'il faut, pour la moindre réalisation, le concours de plusieurs personnes et de plusieurs organismes. Aussi notre seule ambition est-elle de jouer notre rôle le plus efficacement possible, en étant toujours disponibles.

Albert LUCAS.

S.E.P.N.B. ET REVUE « PENN AR BED »

Bilan de l'Exercice 1967

Recettes		Dépenses	
Cotisations	35.895,83 F	Déficit 1966	457,24 F
Subventions	35.095,00	Impression <i>Penn ar Bed</i>	42.399,01
Dons « Fonds Protection »	12.517,38	Secrétariat, propagande,	
Recettes Réserves	10.450,00	petit matériel	12.730,42
Intérêts Caisse d'Epargne	659,17	Traitements et charges	
Vente Nos <i>Penn ar Bed</i>	1.984,95	sociales	11.547,46
		Frais Réserves	20.643,00
		Bureau d'Etude	3.285,52
		Frais « marée noire »	3.187,21
		Frais sections	2.792,50
		Divers	160,47
	96.602,33 F		97.202,83 F
	Déficit : 600,50 F		

Budget prévisionnel de l'Exercice 1968

Recettes escomptées		Dépenses prévues	
Subventions	35.000 F	Impression <i>Penn ar Bed</i>	27.000 F
Cotisations	38.000	« Ornithologie de Basse-	
Dons « Fonds Protection »	10.000	Bretagne »	10.000
Recettes Réserves	23.000	Secrétariat, traitements, pro-	
Vente Nos <i>Penn ar Bed</i>	3.000	pagande, petit matériel	30.000
Divers	2.000	Frais + Achats Réserves	40.000
		Frais sections	4.000
	111.000 F		111.000 F

Brest, le 31 janvier 1968.

Le Trésorier : C. BABIN.

QUELQUES COMMENTAIRES SUR LES BUDGETS 1967 ET 1968

Nous avons tenu à présenter le bilan 1967 aux lecteurs de *Penn ar Bed* avant l'Assemblée Générale. Ce bilan fait apparaître de lourdes dépenses pour l'impression de notre revue, celles-ci relevant de l'impression en 1967 de six numéros dont un particulièrement coûteux (n° 50).

Les dépenses prévues pour *Penn ar Bed* en 1968 sont donc d'un montant moindre.

Sous la rubrique Secrétariat/Petit matériel, nous avons inclus l'achat de matériel de bureau, ce qui explique également l'importance de ces dépenses.

Nous avons eu enfin à faire face à des frais nouveaux et inattendus avec le sauvetage des oiseaux touchés par la « marée noire ». Il convient de noter en contrepartie une augmentation très importante des dons au Fonds de Protection à la suite de cette « marée noire ».

Le budget prévisionnel pour l'exercice 1968 fait apparaître d'assez lourdes dépenses pour les Réserves puisque la Société compte acquérir Trevoc'h et aménager l'accès aux Tas-de-Pois. Il est probable d'ailleurs que cette dernière opération nécessitera une aide complémentaire d'organismes extérieurs ou un emprunt de notre part.

Notre plus sûr soutien financier est celui de nos membres et il appartient à chacun de faire autour de lui une propagande pour la S.E.P.N.B. afin d'augmenter le nombre de nos cotisations.

C. BABIN.

NOTES

A PROPOS D'UN COQUILLAGE EXOTIQUE.

Lors de notre exposition « La Mer et la Protection de la Nature en Bretagne », M. Marcel CANÉVET, du Rohu en Lanester, patron-pêcheur, nous a confié à titre de prêt un test de gastropode que nous avons identifié comme étant un Casque roi (*Cassis tuberosa* L.).

Ce mollusque a été pêché, l'animal étant vivant, au large de Belle-Ile en juillet 1966. Par quel mystérieux hasard ce coquillage, originaire des Caraïbes, a-t-il pu parvenir sur les côtes du Morbihan ?

P. BONNIN.



Cassis tuberosa pêché au large de Belle-Ile

(Photo P. Bonnin)